

Programme de la formation : Aides techniques

Formateur : Ergothérapeute spécialiste en aides techniques

DÉROULÉ

8h30 – Accueil des participants.

9h00 – Début de la formation – Tour de table : présentation, poste actuel, attentes vis-à-vis de la formation, présentation des objectifs de la journée.

9h30 – Partie théorique : rappels sur l'ergothérapie, la démarche d'identification du besoin, d'évaluation et de communication avec les partenaires

10h15 – Partie pratique : Visite du showroom équipé de centaines d'aides techniques et aménagements, présentation pratique des solutions techniques pour l'amélioration de l'autonomie à domicile et la prévention des chutes : mises en situation réelles avec des aides techniques.

- Compensation des troubles moteurs
- Compensation des troubles sensoriels (vision, audition)
- Compensation des troubles cognitifs

11h15 – Partie théorique : contexte de la prévention des troubles musculo-squelettiques (lien avec les dispositifs CARSAT), notions générales, connaissances du corps humain (notions anatomiques et biomécaniques)

12h30 – 13h30 – *Pause déjeuner*

13h30 – Principes généraux sur la bonne réalisation d'une aide à la mobilisation

13h50 – Exercices pratiques :

- mobilité de la personne à partir des déplacements naturels et de ses capacités
- mises en situation avec les aides techniques pour les transferts

16h40 – Temps d'échanges : restitution et mise en commun des savoirs et savoir-faire abordés lors de la journée. Réponses aux questions éventuelles.

17h00 – Fin de la formation.